

COVID-19 : l'impact sur les associations sportives brestoises

ENQUÊTE MAI 2020



SOMMAIRE



Introduction

PARTIE I : L'activité sportive à l'arrêt

PARTIE II : L'impact sur les ressources humaines

PARTIE III : Les conséquences économiques

PARTIE IV : Attentes et besoins

PARTIE V : Quelle reprise ?

Bilan

INTRODUCTION

Le **5 mai dernier**, nous avons adressé aux responsables d'associations sportives brestoises un questionnaire sur la gestion et l'impact du COVID-19.

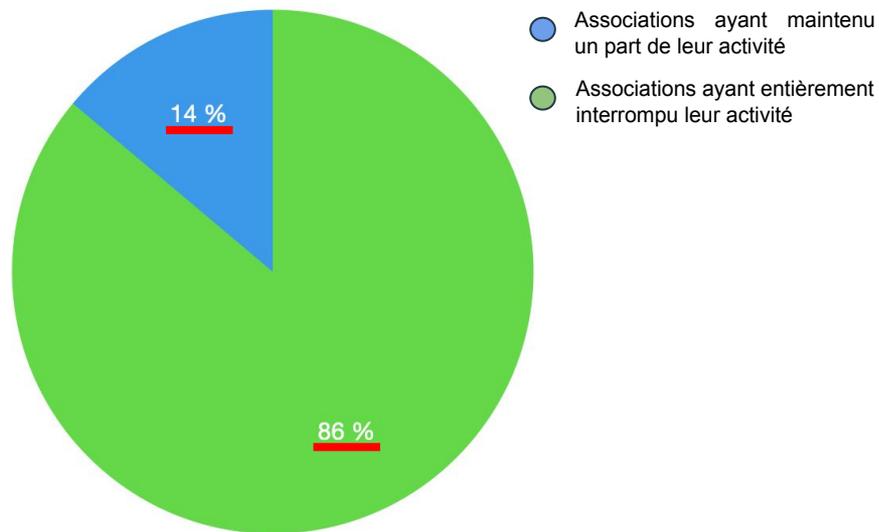
Objectifs : connaître l'impact humain et économiques du COVID-19 sur les associations sportives brestoises afin de les accompagner au mieux dans la reprise de l'activité.

- **37 questions** reparties entre **plusieurs grands thèmes**
- Destiné aux 160 associations affiliées à l'Office des Sports de Brest : **79 réponses**
 - 65 associations "civiles"
 - 4 associations "scolaires"
 - 2 associations "entreprises"

I. L'activité sportive à l'arrêt

1.1. Une activité fortement perturbée

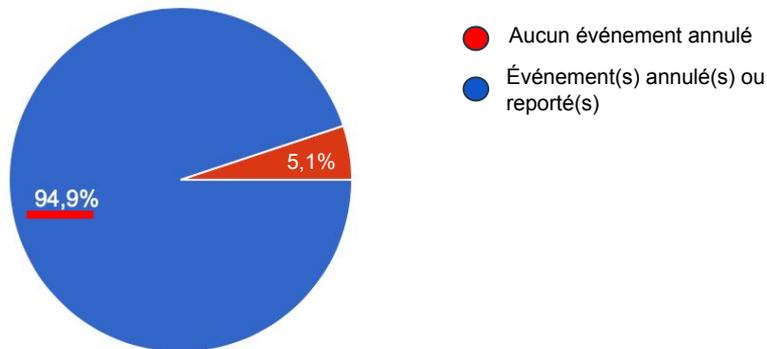
Part des associations ayant maintenue une partie de leur activité :



- **86 %** des associations interrogées ont **entièrement interrompu** leur activité.
- **14 %** ont maintenu **un certain pourcentage de leur activité**.
 - 8,9 % des associations ont notamment maintenu 25 % de leur activité.

1.2. De nombreux événements annulés ou reportés

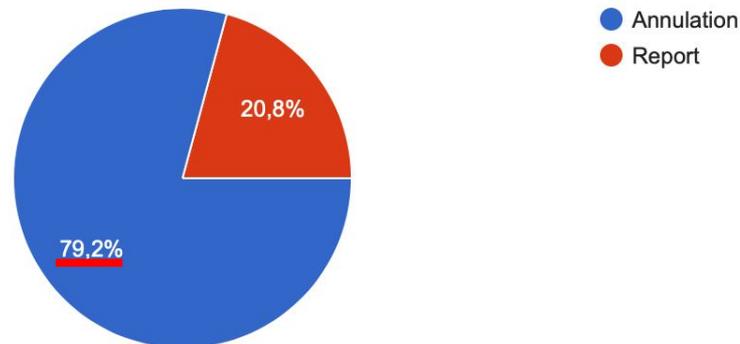
Pourcentage d'associations ayant annulé ou reporté un ou plusieurs événements :



- **94,9 %** des associations interrogées ont été contraintes d'**annuler ou reporter** un ou plusieurs événements.

D'après une étude menée par Sport & Citoyenneté et Grinta by La Centrale du Sport, les clubs sportifs français ont annulé en moyenne **8 événements** à cause de la crise sanitaire.

Pourcentage d'annulation et de report d'événement :



- **79,2 %** des associations ont préféré annuler leur(s) événement(s) **sans prévoir de dates de report**.
- **En cas de report**, les dates choisies par la majorité des associations ne sont **pas avant 2021**.
 - Exemple Ski Club Armor : report à mars 2021.

Des annulations qui coûtent cher :

- Pour **la majorité des associations, les pertes de bénéfice** liées à l'annulation d'un ou plusieurs événements s'évaluent entre **1 000 et 7 000 euros**.

D'après l'étude menée par Sport & Citoyenneté et Grinta by La Centrale du Sport, le manque à gagner est de **6 745 € en moyenne par club en France**. Ce qui correspond avec les chiffres obtenus sur le pays brestois.

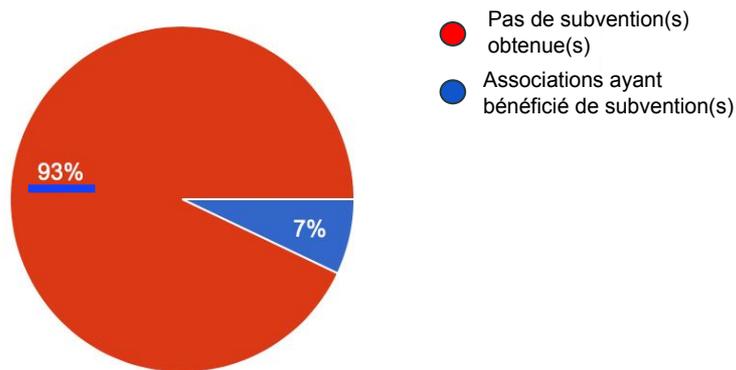
- Cependant, pour certaines associations, **les pertes peuvent s'avérer beaucoup plus conséquentes**. Par exemple, le **club nautique brestois** nous indique avoir **une perte de bénéfice de 170 000 €** en raison de l'annulation de ses événements.

Remarque :

De nombreuses associations ont répondu de ne **pas être en mesure d'évaluer leur perte à l'heure actuelle**.

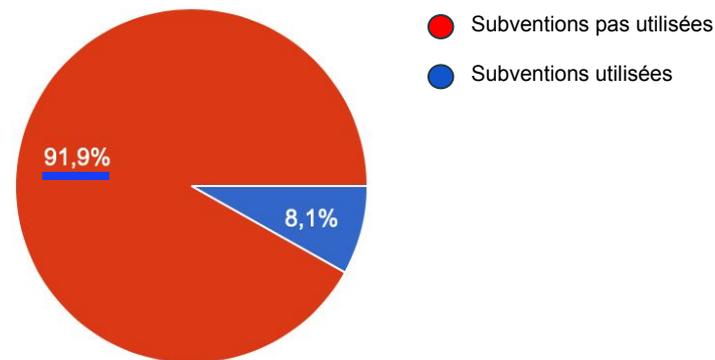
1.3. Très peu de subventions utilisées

Part des associations ayant bénéficié de subvention(s) avant l'annulation de leur(s) événement(s) :



- **La grande majorité (93 %)** des associations sportives brestoises n'ont **pas bénéficié de subventions** avant l'annulation de leur(s) événement(s).

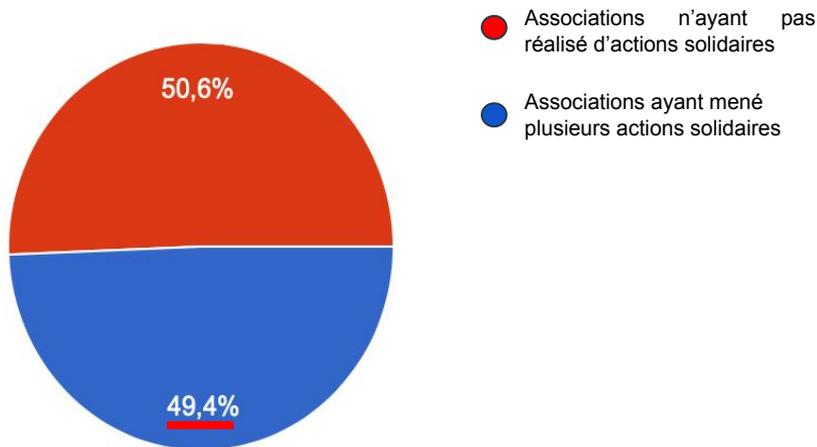
Part des subventions utilisées par les associations :



- Parmi les associations ayant bénéficié de subventions, **91,9 % ne les ont pas encore utilisées.**

1.4. L'action solidaire durant le confinement

Part des associations ayant mené des actions solidaires durant la période du confinement :



- **Près de la moitié (49,4 %)** des associations ont **réalisé des actions solidaires** durant la période de confinement.

- Les actions se limitent pour la plupart à la **diffusion des messages des autorités** et à la **sensibilisation aux gestes barrières**.
- Plusieurs associations comme **l'Étendard 1952** ou **la maison de quartier de Lambézellec** ont également **réalisé des masques**.
- Certaines associations sont allées encore plus loin :
 - **Brest Triathlon** : défi 24h Triathlon qui a permis de reverser 1896 € à INNOVEO (fonds de dotation du CHRU de Brest).
 - **Brest Géolopoeurs** : les coureurs ont du coeur.



II. L'impact sur les ressources humaines



2.1. Les relations avec les parties prenantes (salariés, bénévoles, adhérents)

- Relations avec les salariés :

Les associations ayant des salariés ont eu principalement recours :

- Au **chômage partiel** (**31,6 %** des associations interrogées)
- Au **télétravail** (**16,5 %**)
- A **l'arrêt de travail indemnisé pour garde d'enfants** (**7,6 %**)

- Relations avec les bénévoles

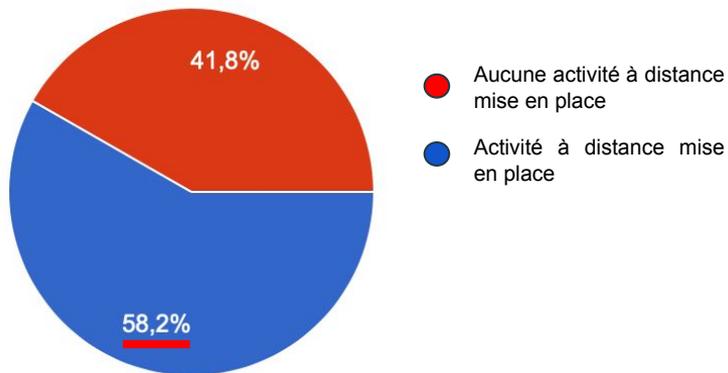
9 associations sur 10 nous indiquent avoir **maintenu un lien avec leurs bénévoles** durant le confinement. (échanges d'information sur la vie actuelle de l'association, entraide, solidarité, poursuite d'activités à distance, etc.)

- Relations avec les adhérents :

- **75 %** des associations interrogées indiquent avoir **pris des nouvelles** de leurs adhérents.
- **75 %** disent avoir **relayés les messages officiels des autorités** à leurs adhérents.
- **Plus de la moitié** des associations déclare avoir **proposé des activités/animations à distance**.

2.2. La mise en place d'une activité à distance

Part des associations ayant mis en place des activités à distance pour les adhérents :



- **58,2 % des associations sportives brestoises ont proposé des activités à distance** durant la période de confinement.
- Les activités à distance :
 - **Entraînements à réaliser chez soi** (proposés par **77,1 %** des associations).
 - **Cours en visioconférence** (proposés par **18,8 %** des associations).

- Pour **communiquer** avec les adhérents :
 - **81 % ont utilisé les mails**, newsletters etc.
 - **78,5 % les réseaux sociaux**
 - **41,8 % le téléphone**
 - **26,6 % la visioconférence**

D'après l'enquête menée par **Sport & Citoyenneté** et **Grinta by La Centrale du Sport**, la création de **liens sociaux** est la **première motivation à rejoindre un club** pour **43 %** des sportifs.

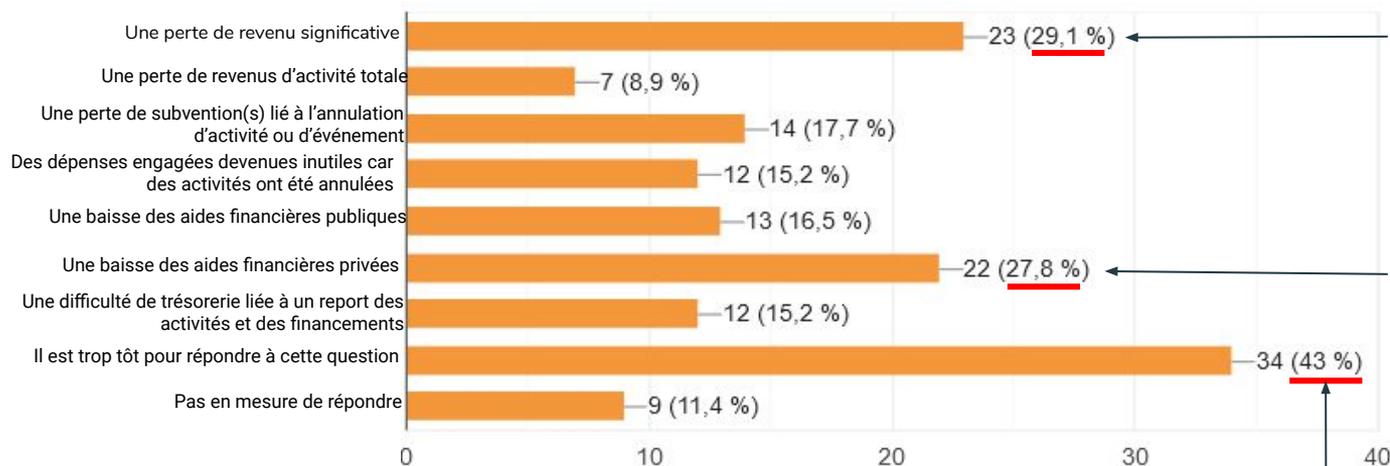
Maintenir le lien social dans la période compliquée que nous vivons est donc très important. Il permet de **conserver la motivation des adhérents** et ainsi de faire naître une véritable relation entre les associations sportives et leurs adhérents.



III. Les conséquences économiques



Comment les associations envisagent l'impact économique, à six mois environ ?



29,1 % des associations interrogées craignent **une perte de revenu significative**.

27,8 % estiment que **les aides financières privées vont baisser**

43 % des associations considèrent qu'il est **encore trop tôt** pour évaluer les conséquences économiques de cette crise.

IV. Attentes et besoins

4.1. Soutien, accompagnement et conseil

Nous avons demandé aux associations les **thèmes/domaines** dans lesquels elles souhaitent être **conseillées, soutenues et accompagnées** par les pouvoirs publics lors de la phase de reprise de l'activité.

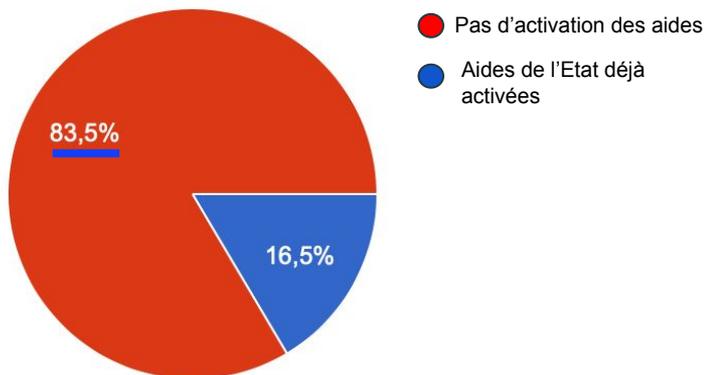
Certains thèmes reviennent de manière récurrente :

- Les **partenariats financiers privés comme publics** (aide au maintien)
- Les **mesures sanitaires** (mise à disposition de gels hydroalcooliques/masques, protocoles, réduction des frais)
- L'**accès aux infrastructures sportives**
- La **communication auprès des adhérents**
- Un **support juridique**

Ces réponses correspondent au bilan qui a été fait à l'échelle nationale et aux différentes **inquiétudes** qui en ressortent. Par exemple, d'après l'étude de Sport & Citoyenneté et Grinta by La Centrale du Sport, **60 % des clubs sportifs français** pensent que les **recettes liées au sponsoring vont baisser au moins d'un quart.**

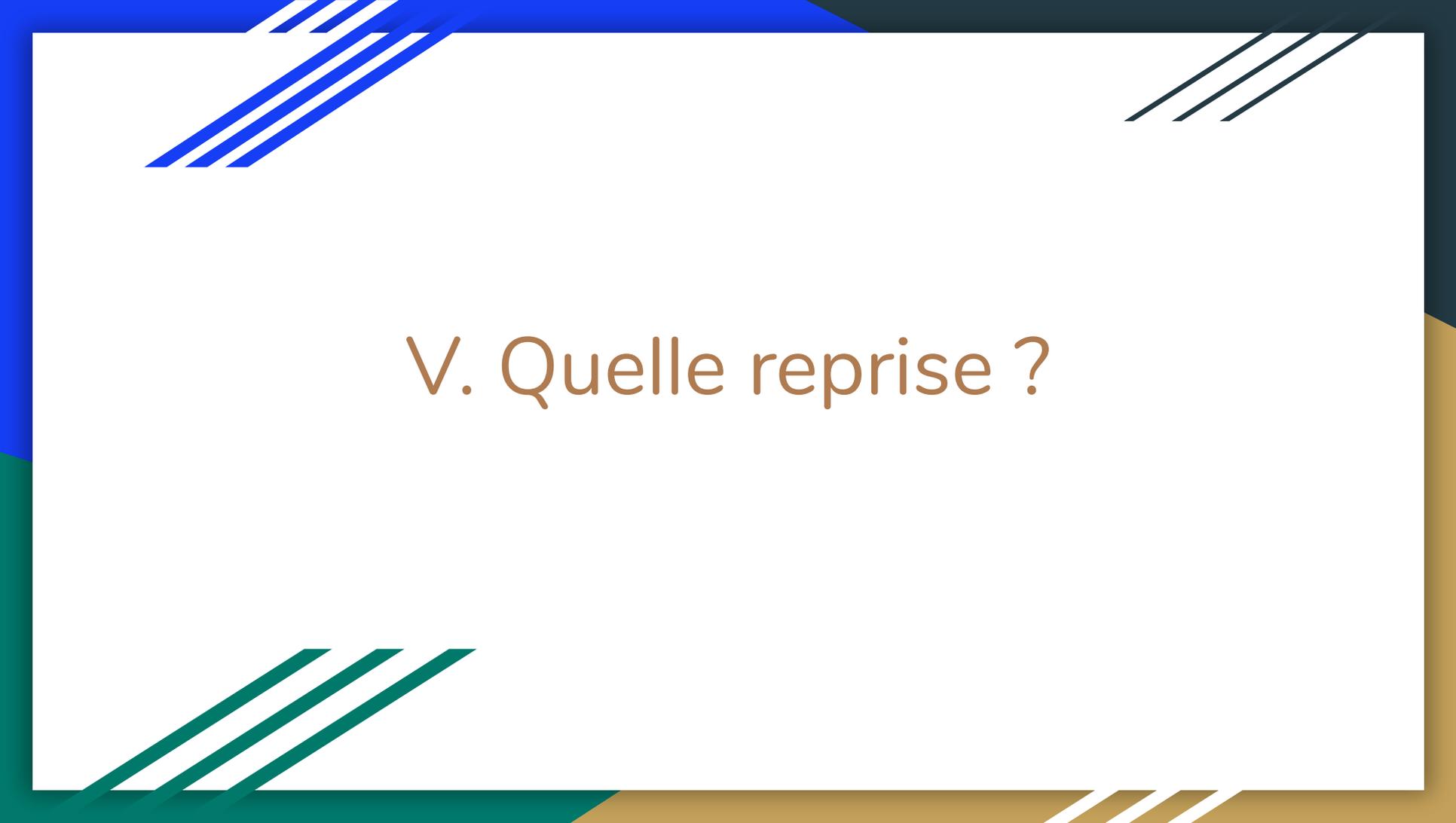
4.2. Les solutions financières du Gouvernement

Part des associations ayant déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités :



- **Plus de 80 %** des associations sportives brestoises interrogées **n'ont pas encore activées les solutions financières proposées par le Gouvernement.**

- Principales solutions financières activées :
 - **Les délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales** : 4 associations
 - **Une ou plusieurs mesures proposées à l'échelle du territoire** : 11 associations

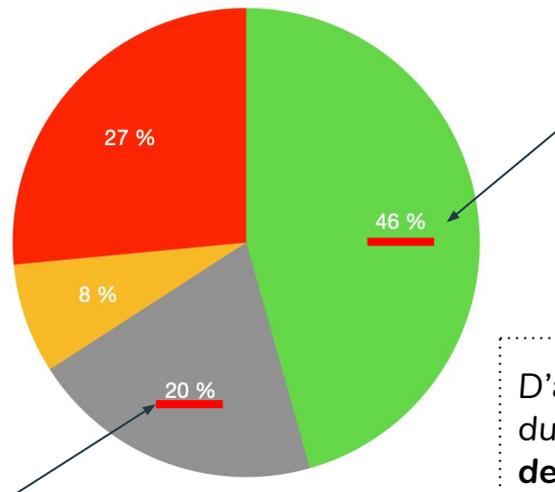


V. Quelle reprise ?

5.1. Les dates de reprise potentielles prévues par les associations

Les dates de reprise d'activité envisagées par les associations :

- Reprise à partir de septembre ●
- Reprise dès la fin du confinement ●
- Reprise au cours de l'été ●
- Trop tôt pour répondre ●



46 % des associations interrogées pensent reprendre une activité "normale" en **septembre 2020**.

20 % estimaient être en mesure de reprendre une activité "normale" **dès la fin du confinement**.

D'après une enquête du Conseil Social du Mouvement Sportif, **les deux tiers des structures sportives françaises sont dans l'incapacité de reprendre leur activité malgré le déconfinement.**

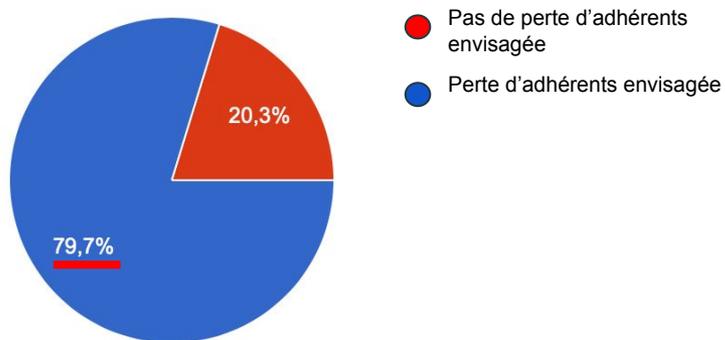
5.2. Des mesures strictes pour accompagner la reprise

- La reprise de l'activité sportive va s'accompagner de mesures inhabituelles :
 - **Pratique par groupe restreint de personne** : **76 %** des associations interrogées pensent mettre en place cette mesure.
 - **Activité en "plein air"** : **47 %** des associations.
 - **Port de masques et/ou autres dispositifs de protection** : **38 %** des associations.
- **Un tiers** des associations interrogées estiment que ces mesures vont engendrer une **modification de leur emploi du temps**.

En plus des mesures sanitaires que les clubs doivent respecter, **certaines difficultés compliquent la reprise** de nombreux clubs. D'après l'enquête nationale menée par le **Conseil Social du Mouvement Sportifs**, elles sont souvent **liées aux rapports avec les propriétaires d'équipements**, le plus souvent les **collectivités locales**. Le fait de ne pas être propriétaires des locaux **réduit la marge de manoeuvres** des structures sportives et les condamnent à **se soustraire aux décisions des collectivités**.

5.3. La crainte d'une perte d'adhérents

Part des associations estimant que cette crise va leur faire perdre des adhérents :



- **Près de 80 %** des associations estiment que cette crise va leur faire **perdre des adhérents**.

Part des associations envisageant de réaliser un geste commercial envers leurs adhérents :



- **Plus d'une association sur deux (57 %)** envisagent de réaliser **un geste commercial** envers leurs adhérents pour **palier à l'impossibilité de pratiquer** durant cette période.

Bilan

3 mots à retenir :

- **Incertitude :**

- Au niveau de la reprise de l'activité, des partenariats financiers, de l'organisation d'événement, du nombre d'adhérents à la rentrée prochaine.
- Beaucoup d'incertitudes qui entraînent des difficultés à se projeter sur la saison prochaine.

- **Solidarité :**

- Plusieurs actions solidaires mises en place durant le confinement (Défi 24h Triathlon, confection de masques, etc.).
- Activités sportives à distance également mises en place (cours en visioconférence, entraînements à réaliser chez soi, etc.).

- **Combativité :**

- Le milieu sportif brestois cherche des solutions pour reprendre son activité et se dit prêt à prendre toutes les précautions pour y arriver.
- Pour cela, il aura besoin d'être guidé et accompagné par ses différents partenaires, privés comme publics. L'effort doit être collectif pour fonctionner.

Sources

- Enquête de Sport & Citoyenneté et Grinta by La Centrale du Sport
 - Article de SportBusiness.club : *Mardi 26 mai 2020*
- Enquête du Conseil Social du Mouvement Sportifs
 - La lettre de l'économie du sport : *Vendredi 12 juin 2020*
- Enquête de l'Office des Sports de Brest
 - Questionnaire Covid-19 : quels impacts sur votre association sportive ?
Mardi 5 mai 2020